

LIMINAIRE AU CTL DU 18 JUIN 2020

Le service public a pour vocation première de répondre à l'ensemble des citoyens et d'être garant de l'égalité de traitement de ses usagers.

Ces garanties sont les fondements même du service public et ce n'est pas, il nous semble, un principe virtuel.

A quoi on sert ?

Quand le gouvernement ne nous donne pas les moyens.

« Ne pas accueillir les contribuables constitue une double rupture avec deux des principes qui définissent et organisent la fonction publique : rupture avec l'égalité de traitement et rupture avec la continuité du service public. »

Fonctionnaires, nous exerçons nos missions selon cinq principes :

l'impartialité, la neutralité, l'égalité de traitement des usagers, la laïcité, la continuité du service public.

Pour la CGT, « un service public qui n'accueille pas le public, ça n'existe pas »

Cela fait maintenant quasiment trois mois que nos services sont fermés au public. Bien évidemment, durant la phase de confinement, c'était une exigence et une obligation. Alors que M Darmanin et le directeur général ont lancé dans ce contexte la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu et que le déconfinement a débuté le 11 mai, que se passe-t-il concernant l'accueil,

Rien, il ne se passe rien. Enfin pas tout à fait.

Du bricolage-bricolage pour installer des plexiglas : de la colle pour le faire tenir, des armoires ou des bureaux pour la distanciation physique à l'accueil et dans certains bureaux.

Hallucinant ? Désespérant ? Navrant ? Les plus optimistes parleront de système D.

Sommes-nous toujours dans une administration de l'État ?!

En passant du Plan de Continuation de l'Activité au Plan de Reprise de l'Activité, l'accueil du public est passé à la trappe. Pourtant, ce dernier, massé tous les matins depuis un mois devant nos bureaux fermés est visible par tous. Une forme de post-modernité sans les moyens. Un rideau de fer comme charte Marianne.

Le public a besoin de rencontrer les fonctionnaires de l'administration, qui pour un renseignement

pour sa déclaration, qui pour une aide concrète. Mais la porte de nos services reste close, la grille baissée.

Depuis le 11 mai, la « vie », les échanges, les sorties, les rencontres, le travail ont pourtant repris. Le contribuable, l'usager, n'est-il pas en droit de rencontrer un fonctionnaire, garant de l'égalité de traitement des citoyen.es et plus généralement de la population ? D'autant que le compte à rebours pour déposer sa déclaration, lui est imposé par notre ministre et notre DG ?

La CGT a exigé et continue d'exiger la mise en place d'installations de prévention dignes de ce nom.

Comment considérer l'absence de moyens mis à disposition pour assurer l'accueil du public ?

Se retrancher derrière des difficultés d'approvisionnement en plexiglas ne peut suffire pour justifier qu'un mois après le 11 mai, nos services sont toujours fermés au public. Est-ce un scandale ou une stratégie ? Peut-être bien les deux.

En effet, pour Bercy et la DG, il s'agit toujours de « désintoxiquer » les usagers du guichet.

Les effets d'annonces sur la dématérialisation, sur la déclaration en ligne, sur la validation automatique et l'accueil sur RdV ne peuvent cacher le nombre et le désarroi des contribuables laissés pour compte.

Alors certes, la phase du covid peut se révéler un exercice grandeur nature pour accélérer la fin de la réception quotidienne du public. Dans ses messages, le DG vante l'accueil sur RdV en n'omettant jamais d'y associer la prévention et les gestes barrières pour mieux justifier la fermeture des services.

Si le DG finit par reconnaître au bout de 3 mois les carences dans le nettoyage et la désinfection des locaux, il indique qu'il faut « poursuivre l'effort et pousser les feux (...) en présentiel pour les contribuables qui en ont besoin ». Comprenez l'accueil sur RdV.

Qui décide à la place du contribuable de son « besoin » ? Celui qui lui ferme la porte au nez, Bercy et la DG !

Et les centaines de milliers de contribuables qui restent en carafe et qui ne prennent pas de RdV, nous en faisons quoi ? Il faudra bien rouvrir nos accueils et il se passera quoi ?

Car pour les agents qui reçoivent du public, des SIP, SIE, SDE, CDIF, PRS, PCRP, PCE, VERIFICATEURS et TRESORERIES, cette inquiétude est légitime et réelle.

Non seulement la question de la prévention face à la maladie demeure, mais la réaction des usagers après des semaines de fermeture est aussi dans les esprits des agents, lesquels ne manqueront pas d'être tenus pour responsables du rideau baissé.

Quels moyens ont été mis en œuvre pour la « reprise » ? Quelle information aux contribuables ?

Pour la CGT, hors de question de laisser s'écrouler les savoir-faire de notre administration au service des usagers et contribuables.

Et conserver les savoirs-faire, cela passe par la permanence de l'activité d'accueil du public.

À moins que Bercy travaille à externaliser de fait cet accueil (gratuit) vers des officines payantes type « carte grise » ou vers les « espaces France Services » où un.e salarié.e précaire vous aidera à remplir votre déclaration de revenu...

La CGT FP 87 se voit en droit dans cette liminaire de souligner que nous sommes, de par notre métier, particulièrement sensibles fatigués et usés par ces pratiques.

La France a besoin du service public à tout niveau, gageons que notre gouvernement garde bien en mémoire les trois derniers mois passés où nous sommes restés unis dans nos missions pour que tout fonctionne...

Alors des primes non mais la revalorisation du point d'indice pour tous oui...

Les élus CGT FP 87